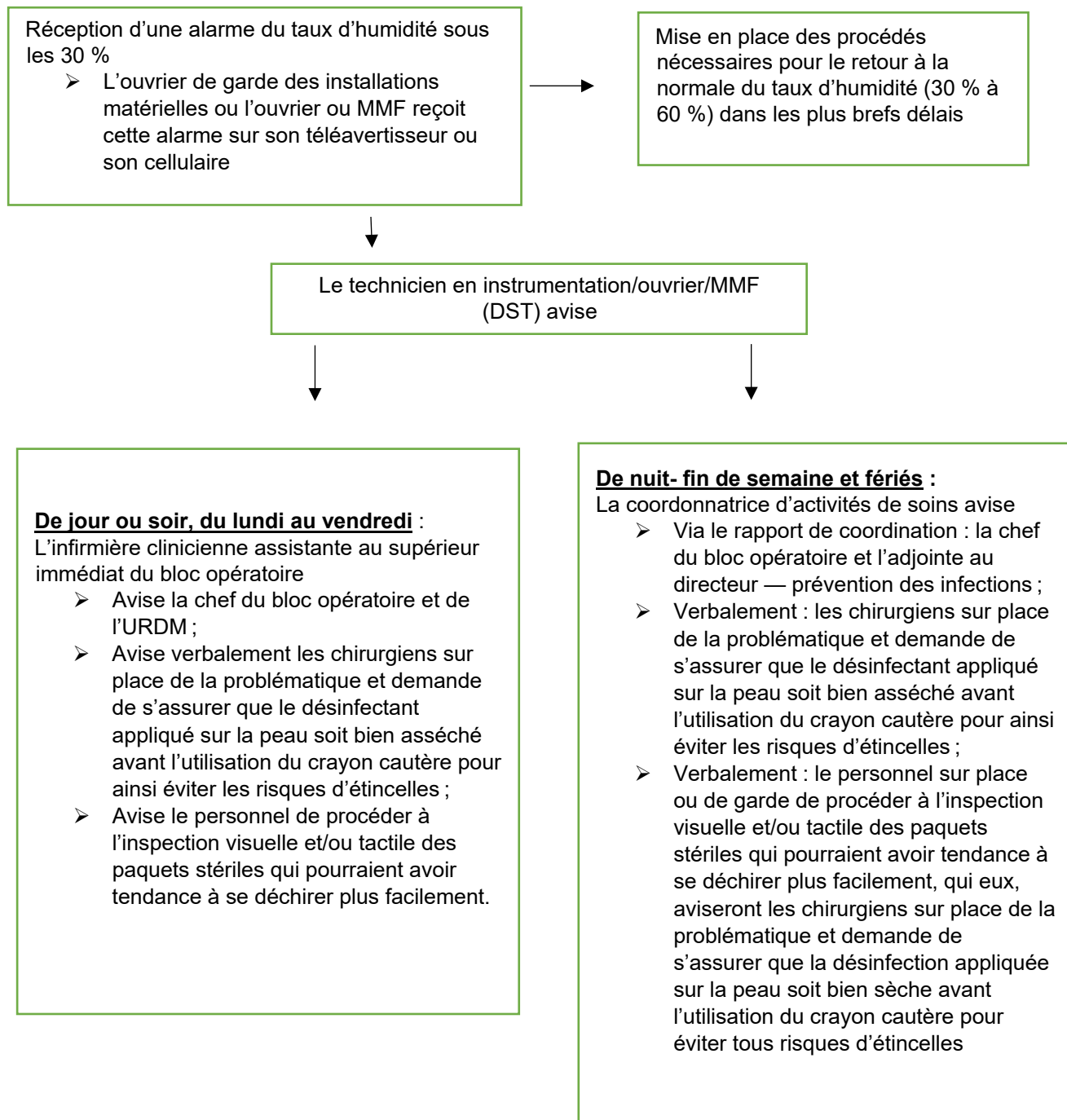




S'il n'y a pas d'éléments indiquant un risque sur les emballages du matériel stérile, il n'y a pas lieu d'interrompre les activités